



**Cité éducative de Lyon**  
***Territoire du 5<sup>ème</sup> et bas 9<sup>ème</sup>***

**Quartiers concernés:**

**La Vallonnière**

**Gorge de Loup**

**Le Vergoin**

**Sœur Janin**

---

***Feuille de route***  
***2025 - 2026 - 2027***

29 septembre 2025

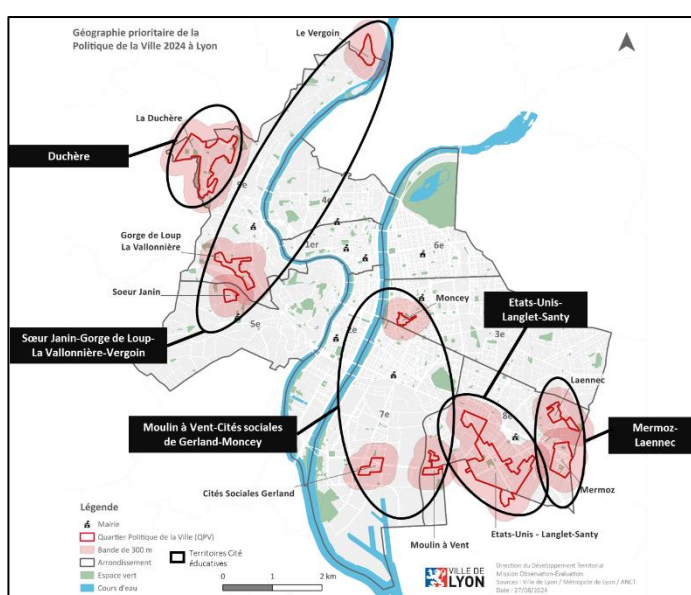
## La Cité éducative de Lyon

Les Cités éducatives visent à réduire les inégalités en matière de réussite scolaire et éducative en renforçant l'accompagnement éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans dans les quartiers prioritaires. Il s'agit de répondre aux enjeux éducatifs qui se manifestent à l'intérieur et en dehors du cadre scolaire à partir de trois leviers :

- Mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs qui agissent dans les quartiers prioritaires
- Renforcer la coordination des ressources existantes (y compris du droit commun)
- Expérimenter de nouvelles approches et modalités d'intervention

Depuis la rentrée 2024, la Cité éducative de Lyon se déploie sur l'ensemble des quartiers prioritaires avec une organisation territorialisée permettant de positionner la démarche au plus près des besoins. La Cité éducative de Lyon est déclinée en cinq Territoires Cité :

1. Etats-Unis / Langlet-Santy (8<sup>ème</sup> arrondissement)
2. Mermoz-Laennec (8<sup>ème</sup> arrondissement)
3. Moulin-à-Vent / Cités Sociales Gerland / Moncey (3<sup>ème</sup> – 7<sup>ème</sup> – 8<sup>ème</sup>)
4. La Duchère (9<sup>ème</sup> arrondissement)
5. Sœur Janin / Gorge de Loup / La Vallonnière / Le Vergoin (5<sup>ème</sup> – 9<sup>ème</sup>).



La Cité éducative de Lyon bénéficie à 15 000 enfants et jeunes et couvre 80 écoles et établissements scolaires.

Neuf axes dessinent la stratégie de la Cité éducative de Lyon, lesquels s'intègrent au cadre national ainsi qu'au Projet Educatif Lyonnais et à la Convention Territoriale de Lyon:

### *Conforter le rôle de l'école*

- ✓ Renforcer la mixité sociale et scolaire comme levier de la réussite éducative
- ✓ Prévenir le décrochage scolaire et préserver les destins ouverts des enfants et des jeunes
- ✓ Faire de la transition écologique de l'École une réponse aux enjeux de santé globale des jeunes

### *Promouvoir la continuité éducative*

- ✓ Conforter les parents dans tous les lieux d'éducation et les soutenir dans leur rôle d'éducateur
- ✓ Renforcer la continuité entre les temps éducatifs, porter une attention particulière aux transitions
- ✓ Développer le recours aux loisirs périscolaires et extrascolaires

### *Ouvrir le champ des possibles*

- ✓ Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes et leur pouvoir d'agir
- ✓ Outiller les enfants, les jeunes et leurs familles pour faciliter les mobilités dans un monde ouvert
- ✓ Favoriser l'ouverture culturelle, sociale et professionnelle des enfants et des jeunes

Ce cadre stratégique global est décliné pour chaque territoire en feuille de route. La feuille de route qui est présentée ici détaille les enjeux éducatifs que la Cité éducative souhaite mettre au travail pour le territoire de Cité 5/9 (Sœur Janin / Gorge de Loup / La Vallonnière / Le Vergoin).

## Le territoire de la Cité éducative du 5<sup>ème</sup> et du bas 9<sup>ème</sup>

Le territoire de la Cité éducative du bas 9<sup>ème</sup> et du 5<sup>ème</sup> arrondissement compte environ 6600 habitants, dont 40% d'enfants et de jeunes de 0 à 25 ans. Il est constitué de trois quartiers prioritaires de la politique de la ville qui présentent chacun des spécificités sociodémographiques et des identités urbaines très distinctes : Le Vergoin ; Gorge de Loup – La Vallonnaire ; Janin.

Le Vergoin est un quartier à taille humaine, relativement isolé géographiquement, qui affiche un manque de commerces et de services publics de proximité. Ce quartier est concerné par un réaménagement important de nature à renforcer son attractivité et offrir des opportunités de travail.

Gorge de Loup et La Vallonnaire sont mieux reliés au tissu urbain de la ville, et ils présentent de multiples usages (exemple : existence d'un campus universitaire, d'une gare, de dessertes du métro, etc.). Mais alors qu'ils sont bien pourvus en infrastructures, ces quartiers disposent de peu d'offres socio-culturelles où se crée du lien social.

Enfin, le quartier Janin s'engage dans une dynamique de développement avec la perspective de nouveaux services publics. Toutefois, il y manque une véritable animation de quartier, et persiste des problématiques liées à la pauvreté de sa population, la fragilité de la cohésion sociale, et une mixité sociale insuffisante dans les trois établissements scolaires publics.

Au-delà de leurs particularités, ces quartiers partagent plusieurs caractéristiques et enjeux communs : des indicateurs de précarité importants en ce qui concerne les habitants, des problématiques autour de l'accès aux services publics et du non recours aux droits, une offre culturelle et socio-éducative insuffisante, et des dispositifs d'aide à l'accès à la formation et l'emploi peu accessibles.

## Le contexte socioéducatif au sein du territoire

### Ecoles, établissements scolaires et structures socioéducatives intégrés à la Cité éducative 5/9

| Structures                                           | Gorge de Loup /<br>La Vallonnaire | Le Vergoin | Sœur Janin |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------|------------|------------|
| Lieux accueil parents enfants (LAEP)                 | 2                                 | 1          | 1          |
| Etablissements d'accueil de jeunes<br>enfants (EAJE) | 5                                 | 5          | 3          |
| Relais Petite Enfance (RPE)                          |                                   |            | 2          |
| Ecoles maternelles                                   | 5                                 | 1          | 2          |
| Ecoles élémentaires                                  | 5                                 | 1          | 1          |
| Collèges                                             | 1                                 |            | 1          |
| Lycées généraux et technologiques                    |                                   | 1          | 1          |
| Lycées professionnels                                |                                   |            |            |
| Structures d'éducation populaire                     | 2                                 | 2          | 2          |

Les quartiers Sœur Janin et du Vergoin sont marqués par un certain isolement géographique qui ne favorise pas l'ouverture socio-éducative pour les jeunes. Pourtant, des structures sont présentes et proposent des services d'accueils et des offres de loisir pour les enfants et adolescents (Centres sociaux Point du jour et Champvert pour Sœur Janin ; Maison de l'Enfance et Pole 9 pour Le Vergoin). Au cœur de ces territoires, les écoles sont perçues par les habitants comme le dernier service public de proximité (Groupe scolaire Daudet au Vergoin, école maternelle Truffaut à Janin). Sur un plan scolaire, les résultats des évaluations révèlent des difficultés d'acquisition des savoirs fondamentaux pour une large part d'élèves et la nécessité d'accompagnements individuels renforcés.

Le quartier Gorge de Loup / la Vallonnière s'étend jusqu'à Valmy. Le Centre Social Pierrette Augier a été récemment renforcé par l'ouverture d'un Espace de Vie Sociale. L'école Jean Zay, en immédiate proximité, joue un rôle majeur pour créer du lien social, de même que le collège Jean de Verrazane dans le bassin de vie de Valmy. Ces établissements souffrent de climats scolaires parfois bousculés et d'un évitement des familles les plus aisées. Le collège Charcot et le lycée Édouard Branly, sont situés dans un secteur tourné vers Francheville.

Dans ces différents quartiers, les objectifs de la Cité éducative s'inscrivent dans une démarche de renforcement du lien social, d'insertion des jeunes et d'amélioration des conditions d'apprentissage, tout en valorisant les ressources locales et les dynamiques existantes. La Cité éducative permettra en outre d'offrir de nouvelles possibilités de travailler sur l'ensemble de la tranche d'âge 0-25 ans, en facilitant la coopération entre les acteurs sur des quartiers relativement peu peuplés, à l'échelle desquels l'offre en direction des enfants et des jeunes est parfois moindre et plus éclatée.

## Présentation de la feuille de route

### **Priorité 1 – Développer les compétences psychosociales dès le plus jeune âge afin de soutenir les apprentissages et renforcer le bien-être global des enfants**

*Les compétences sociales, cognitives et émotionnelles représentent des leviers majeurs pour relever les défis socioéducatifs. Un enfant capable de réguler ses émotions est davantage disponible pour progresser dans ses apprentissages. Une confiance en soi renforcée permet par ailleurs de s'ouvrir plus facilement aux autres et d'engager des relations apaisées entre pairs. Enfin, un jeune qui développe une pensée critique est d'avantage enclin à prendre des décisions constructives pour lui et pour les autres.*

Sur le territoire, les conditions ne sont pas toujours réunies pour que les apprentissages s'effectuent de manière sereine. Les enseignants des écoles qui sont intégrées à la Cité éducative (écoles Jean Zay, Daudet, Joliot-Curie, etc.) témoignent d'un nombre important de comportements dits « perturbateurs » de la part de certains enfants, ainsi que des phénomènes croissants de rejets, parfois dès la maternelle.

A l'âge du collège, des situations de mal-être se développent de plus en plus, souvent associées à des conduites à risques. Un grand nombre de jeunes manifestent de l'anxiété et peinent à gérer leurs émotions, ce qui peut nuire à leurs apprentissages et aux dynamiques de groupes.

Enfin, le besoin est exprimé par les professionnels de l'école (les enseignants, les ATSEM, les animateurs des temps périscolaires, etc.) de travailler sur les pratiques en faveur du développement des compétences psycho-sociales, avec notamment l'objectif de diffuser des approches et une culture communes dans ces domaines d'action.

#### Sous-objectifs :

- Favoriser un environnement de bien-être collectif dès le début de la scolarité en installant une culture commune aux professionnels de l'éducation (actions de sensibilisation, de formation, etc.)
- Promouvoir dans les écoles et dans les établissements scolaires un climat apaisé, favorable aux apprentissages et à l'épanouissement des enfants
- Prévenir les fragilités en santé mentale en aidant les adolescents, les jeunes et leurs parents à accéder aux ressources du territoire (accès aux professionnels et aux offres de soin en matière de santé mentale)

## **Priorité 2 – Soutenir les apprentissages scolaires des enfants et favoriser l'ouverture du champ des possibles des jeunes**

*Pour que chaque jeune évolue sereinement dans son parcours scolaire et la construction de son projet d'avenir, il convient d'agir dès que les premières difficultés apparaissent, en impliquant fortement les familles. Il est nécessaire d'adapter l'accompagnement des enfants, et d'outiller correctement les professionnels et les familles. De plus, l'orientation constitue un enjeu déterminant, en particulier pour les enfants issus de milieux défavorisés qui font face à des obstacles tels que la méconnaissance des filières, des phénomènes d'autocensure, etc.*

La Cité Educative du territoire 5<sup>ème</sup> et bas 9<sup>ème</sup> prendra appui sur le droit commun tout en s'efforçant de le renforcer. Un grand nombre de dispositifs se déploient sur le territoire depuis la maternelle jusqu'au collège : ateliers pour développer le langage, dispositifs d'accompagnement à la scolarité, projets d'apprentissage du français, Programme de Réussite Educative, etc. Ces dispositifs pourraient être mieux coordonnés.

De plus, soutenir les familles dans leur rôle éducatif est un levier important pour nourrir la confiance et construire un environnement soutenant dans leurs parcours scolaire. Des fragilités linguistiques de nombreuses familles, habitant le sous-secteur Valmy notamment, entraînent des difficultés de compréhension et relationnelles avec les professionnels de l'Éducation nationale et de la petite enfance.

### **Sous-objectifs :**

- Encourager la persévérance scolaire des enfants en renforçant la coordination des actions et des dispositifs dédiés aux apprentissages scolaires
- Favoriser l'acquisition de compétences sur tous les temps éducatifs (scolaires, périscolaires et extrascolaires) en optimisant les outils existants (CLAS, mentorat, APC, etc.)
- Renforcer l'orientation, notamment concernant les choix des filles, en agissant sur les représentations du monde professionnel, l'accessibilité des offres de formation, et la valorisation des réussites des habitants.

### **Priorité 3 – Renforcer les démarches de remobilisation des jeunes en situation de décrochage scolaire et de rupture sociale**

*Le décrochage scolaire est un phénomène complexe qui se matérialise par autant de trajectoires individuelles, et renvoie à une combinaison de facteurs de risques. A la charnière entre le « dedans » et le « dehors » de l'école, des approches en prévention et en remédiation doivent se conjuguer en mobilisant tous les acteurs (Ecole, familles, associations, etc.) et en combinant différentes solutions au profit du jeune. Lorsque le décrochage n'a pas pu être évité, les démarches d'aller-vers peuvent contribuer à prévenir les ruptures de lien et initier des démarches favorisant les rebonds.*

Les enjeux d'insertion socio-professionnelle et de prévention de la délinquance seront travaillés en collaboration avec les structures éducatives et culturelles du quartier, afin d'offrir aux jeunes des opportunités d'engagement et de développement personnel.

La Cité Educative 5/9 s'inscrit dans la dynamique de travail déjà engagée sur cette question depuis plusieurs années. Elle soutient les actions hors les murs portées notamment par la Mission Locale. Investissant le local de la Vallonnière et/ou celui de l'EVS de Gorge de Loup les professionnelles mobilisées seront au plus près des jeunes afin de créer le contact et sensibiliser aux possibles solutions à construire avec eux.

La Cité Educative renforcera les synergies entre les acteurs locaux, notamment en agissant sur le maillage des professionnels de la jeunesse et en contribuant aux instances de coordination territoriale. Actuellement, se structure un co-portage institutionnel et associatif qui permettra aux professionnels d'aborder conjointement ces questions sur les trois bassins de vie : Janin (dans le cadre d'une Coordination jeunesse 5<sup>ème</sup>), la Vallonnière-Gorge de Loup et Vergoin.

#### **Sous-objectifs :**

- Rétablir le contact avec les jeunes NEETS et leur confiance envers les institutions et les acteurs socio-éducatifs par des actions renforcées d'aller-vers
- Raccrocher en parcours de formation ou d'insertion les jeunes sortis prématurément du système éducatif
- Proposer aux jeunes décrocheurs des expériences permettant de découvrir des métiers et d'acquérir des compétences transférables au monde du travail

### Des enjeux transversaux :

- Renforcer les relations entre l'école et les familles, et accompagner les parents dans leurs rôles d'éducateur tout au long du parcours du jeune
- Développer une culture commune parmi les professionnels en favorisant les formations inter-métiers et les opportunités de réflexions et travail collectifs

## Composition de l'instance de gouvernance

- Représentante Etat :
  - Cécile Angonin, Déléguée de la Préfète : [cecile.angonin@rhone.gouv.fr](mailto:cecile.angonin@rhone.gouv.fr)
- Représentants Ville :
  - Anne Braibant, Maire du 9<sup>ème</sup> arrondissement : [anne.braibant@mairie-lyon.fr](mailto:anne.braibant@mairie-lyon.fr)
  - Nadine Georgel, Maire du 5<sup>ème</sup> arrondissement : [nadine.georgel@mairie-lyon.fr](mailto:nadine.georgel@mairie-lyon.fr)
  - Patrick Mercader, Directeur du Territoire Educatif : [Patrick.mercader@mairie-lyon.fr](mailto:Patrick.mercader@mairie-lyon.fr)
- Représentante Education Nationale :
  - Cécile Schmitt, Principale du collège Jean de Verrazane : [cecile.schmitt@ac-lyon.fr](mailto:cecile.schmitt@ac-lyon.fr)